

Avis aux résident(e)s

Nettoyage des rues : Levée de l'interdiction du stationnement

Outremont, 13 novembre 2019 -- Afin de s'adapter aux changements climatiques et de permettre aux résident(e)s de garer plus facilement leur véhicule durant les opérations de déneigement, l'arrondissement d'Outremont a décrété la levée des interdictions de stationnement durant le nettoyage des rues. Cette mesure s'applique dès maintenant. L'interdiction de stationnement reprendra à compter du 1^{er} avril 2020.

Opération de chargement de la neige

Lorsque les panneaux temporaires d'interdiction de stationnement sont installés pour les opérations de chargement, les véhicules peuvent être garés sur le côté opposé de la rue. Lorsque les panneaux temporaires sont enlevés, les règles de stationnement reviennent à la normale.

Composez 311 pour plus de renseignements